

avec le concours du



CND
CONSEIL NATIONAL
DU DROIT

L'inscription est obligatoire par envoi du bulletin d'inscription
au plus tard le 21 juin 2019

Prière de se munir d'une pièce d'identité.

Ce colloque est validé au titre de la formation continue des professions
suivantes :

- Notaire
- Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

***Quelles professions réglementées du droit
pour demain ?***

Jeudi 27 juin 2019

09h00 – 18h30

COUR DE CASSATION

Grand'Chambre

5 quai de l'Horloge

75001 Paris

08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture

Monsieur Bertrand Louvel

Premier Président de la Cour de cassation

Monsieur François Molins

Procureur général près la Cour de cassation

Monsieur Louis Boré

Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Président du Haut conseil des professions du droit

09h30 Analyse historique et sociologique de l'accès aux différentes professions

Animée par Monsieur Didier Le Prado

Ancien président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Président honoraire du Haut conseil des professions du droit

Monsieur Laurent Pfister

Professeur d'histoire du droit à l'Université Panthéon-Assas

Monsieur Alexandre Mathieu-Fritz

Professeur de sociologie à l'Université de Paris Est Marne-la-Vallée

Chercheur au LATTTS (UMR CNRS 8134)

11h00 Pause

11h15 Les modes d'accès aux différentes formations professionnelles

Animée par Monsieur Charles Vautrot-Schwarz

Professeur de droit public à l'Université Paris Sud

Directeur de l'IEDP

Avec la participation de :

Monsieur le Bâtonnier Jean-François Mortelette, ancien Vice-président de la

Conférence des Bâtonniers, Président de l'École du Centre Ouest des Avocats,

Madame Sophie Sabot-Barcet, Seconde Vice-présidente du Conseil supérieur

du Notariat, **Monsieur Alain Turpin**, Secrétaire général de la section des

commissaires-priseurs judiciaires de la Chambre nationale des commissaires de

justice, et **Monsieur Denis Hazane**, mandataire judiciaire, représentant le

Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires.

12h30 Déjeuner libre

14h00 Ouverture des travaux de l'après-midi

Monsieur Vivien David

Président du Conseil national du droit

Monsieur Thomas Andrieu

Directeur des Affaires Civiles et du Sceau

14h30 Les différentes professions et les universités : quelle attractivité ?

Animée par Monsieur Pierre Crocq

Professeur de droit privé à l'Université Panthéon-Assas

Président de l'Association des directeurs d'IEJ

Avec la participation de :

Madame Carole Fattaccini, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation,

Directrice adjointe de l'Institut de formation et de recherche des avocats aux

Conseils, **Madame Sophie Jonval**, Présidente du Conseil national des greffiers

des tribunaux de commerce, **Monsieur Gabriele Mecarelli**, Responsable du

service juridique de la section des huissiers de justice de la Chambre nationale des

commissaires de justice, et **Monsieur Christophe Basse**, mandataire judiciaire,

Vice-président du Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires

judiciaires.

15h45 Pause

16h00 Comparaison de l'enseignement prodigué au sein des écoles professionnelles et de la formation continue

Animée par Madame Cécile Chainais

Professeure de droit privé à l'Université Panthéon-Assas

Directrice du Centre de Recherche sur la Justice (CRJ)

Avec la participation de :

Monsieur Pierre Berlioz, Professeur de droit privé à l'Université Paris

Descartes, Directeur de l'EFB, **Monsieur Bertrand Colin**, Avocat au Conseil

d'État et à la Cour de cassation, Directeur de l'Institut de formation et de

recherche des avocats aux Conseils, **Monsieur Mustapha Mekki**, Professeur à

l'Université Paris 13 – Sorbonne Cité, Directeur général de l'Institut national des

formations notariales, **Madame Christine Valès**, Secrétaire de la section des

huissiers de justice de la Chambre nationale des commissaires de justice.

17h30 A la recherche d'une culture commune : l'exemple de la magistrature

Madame Emmanuelle Perreux

Directrice adjointe de l'École nationale de la magistrature

18h00 Synthèse

Monsieur Henri Nallet

Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la justice